



## CARACTERISTIQUES DU FONDS

Valeur liquidative	144,33 EUR
Type de part	Part R
Forme juridique	FCP de droit français
Code ISIN	FR0000989410
Date d'origine*	05/11/2001
Classification AMF	Actions des Pays de l'Union européenne
Eligible au PEA	Oui
Indice de référence	Stoxx Europe 50**
Gérant(s)	Clémence de Rothiacob et Frédéric Pasquier

\*La date d'origine correspond à la première VL disponible.

## PRINCIPALES CONTRIBUTIONS MENSUELLES

5+	5-
RECORDATI	FRESENIUS
ENEL	INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL
LVMH	NESTLE
ILIAD	CAPGEMINI
VALEO	LONZA

## COMMENTAIRE DE GESTION

Décembre n'aura pas permis d'effacer une partie des pertes de l'année, le rebond de fin d'année souvent espéré n'a concerné que les deux dernières séances : le Stoxx 50 recule ainsi de 5,83% ce mois-ci, les incertitudes des derniers mois autour de la croissance mondiale et de l'avenir de l'Union Européenne perdurant.

Dans un tel contexte, les titres positionnés sur des secteurs défensifs arrivent à tirer leur épingle du jeu, à savoir la pharmacie avec notamment Recordati (+6,6%), les utilities avec Enel (+5,3%) ou encore les télécommunications avec Iliad (+2,9% également grâce au lancement prometteur de ses nouvelles box). A l'inverse, le fonds a été pénalisé par la faiblesse de Lonza (-21%), d'Inditex (-17% dans un contexte difficile pour le retailers), Cap Gemini (-16%). Les groupes financiers (Société Générale, ING, Axa) ont également sous-performé le marché, tout comme ceux parapétroliers (Technip, Weir...) dans la lignée d'un prix du pétrole en forte baisse (le Brent recule de plus de 8% sur le mois).

Nos arbitrages ont principalement été des cessions et allègements : nous avons soldé nos titres Richemont (risque de ralentissement chinois du secteur), Wood Group (réduction de l'exposition du fonds au pétrole), Kion (cyclique) ou encore Sopra Steria (difficultés opérationnelles et liquidité plus faible pour cette ETI). Nous avons également allégé notre poids en Iliad post rebond du titre, en Galp (pétrole) ou encore en Michelin.

Notre position de liquidités a ainsi été relevée à 14,7% (contre 8,4% fin novembre) : nous abordons donc 2019 avec un biais plus prudent en attendant notamment d'avoir davantage de visibilité sur la guerre commerciale menée par les Etats-Unis à la Chine et l'Europe et sur le vote du parlement anglais concernant le Brexit.

## PERFORMANCES (%) - NET PART R EN EUR

	Cumulée						Annualisée *			
	Année en cours 29/12/17 31/12/18	1 mois 30/11/18 31/12/18	3 mois 28/09/18 31/12/18	1 an 29/12/17 31/12/18	3 ans 31/12/15 31/12/18	5 ans 31/12/13 31/12/18	Origine 05/11/01 31/12/18	3 ans 31/12/15 31/12/18	5 ans 31/12/13 31/12/18	Origine 05/11/01 31/12/18
FONDS	-14,95	-6,35	-13,71	-14,95	-10,34	2,48	43,93	-3,57	0,49	2,15
BENCHMARK	-10,21	-5,83	-9,63	-10,21	-1,49	11,40	5,64	-0,50	2,18	0,32

\* Annualisée, depuis l'origine (Cumulée si origine &lt; 1 an)

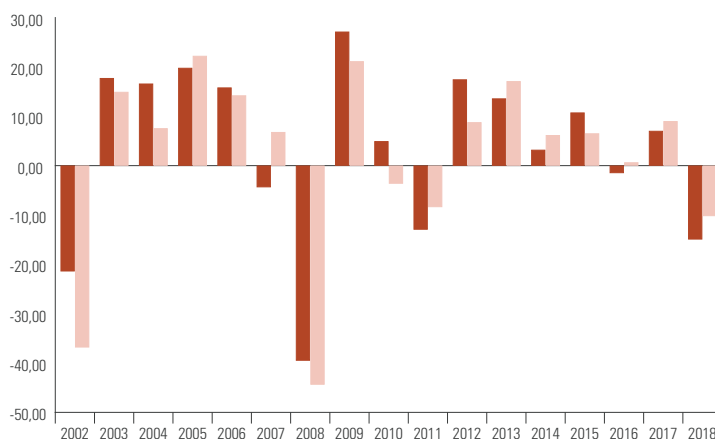
## PERFORMANCES CUMULÉES - NET PART R EN EUR \*



\* Depuis le 05/11/2001

■ FONDS : Richelieu Europe Quality  
■ BENCHMARK : Stoxx Europe 50\*\*

## PERFORMANCES ANNUELLES (%) - NET PART R EN EUR



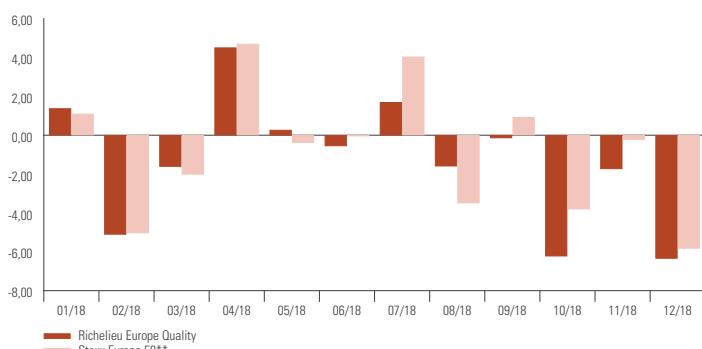
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

GAMME ACTION

Actif Net Total en EUR (toutes parts) : 49.231.011

31 Décembre 2018

### PERFORMANCES MENSUELLES (%) - NET PART R EN EUR



### INDICATEURS DE PERFORMANCE (%)

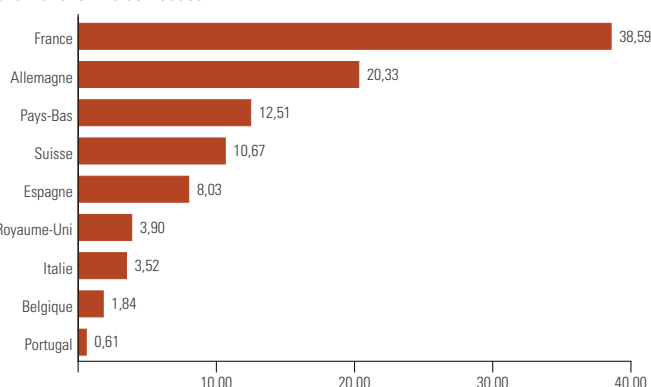
	Année en cours	3 ans	5 ans	Origine*
% de mois positifs	33,33	47,22	50,00	58,25
% de mois négatifs	66,67	52,78	50,00	41,75
Perf. mensuelle la plus basse	-6,35	-6,35	-7,45	-17,71
Perf. mensuelle la plus élevée	4,51	4,73	7,56	10,25

\* Depuis l'origine, le 05/11/2001

■ Richelieu Europe Quality  
■ Stoxx Europe 50\*\*

### RÉPARTITION PAR PAYS D'ÉMISSION

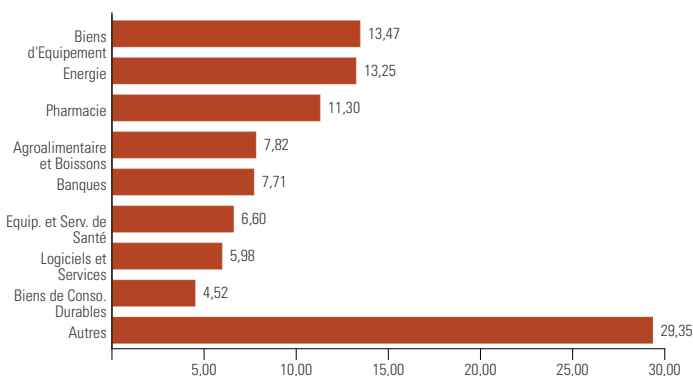
Poche Actions - Poids Rebasé



Sans produits dérivés – sans cash – sans OPCVM

### RÉPARTITION PAR SECTEUR

Poche Actions - Poids Rebasé



Sans produits dérivés – sans cash – sans OPCVM

### INDICATEURS DE RISQUE

	1 an	3 ans	5 ans	Origine*
Volatilité du fonds	13,31%	12,78%	13,77%	15,00%
Volatilité du benchmark	13,55%	13,87%	14,94%	19,64%
Tracking error	3,90%	5,04%	4,55%	9,08%
Ratio d'information	-1,40	-0,61	-0,37	0,20
Ratio de sharpe	-1,27	-0,26	0,05	0,04
Alpha	-6,86%	-3,14%	-1,42%	1,70%
Beta	0,94	0,86	0,88	0,69
R <sup>2</sup>	0,92	0,87	0,91	0,81
Max. drawdown du fonds	-17,90	-18,01	-20,03	-53,35
Délai de récupération (en semaines)	n.a.	n.a.	64	318

### Indicateurs au 31/12/2018

Calculés sur base hebdomadaire

\* Depuis l'origine, le 05/11/2001

### RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE (% de l'actif net)

Actions et assimilés	85,59
Liquidités et produits monétaires	14,41
Obligations et produits de taux	0

Avec produits dérivés – avec cash – avec OPCVM

Futures : correspond à la somme des positions (vendeuses et acheteuses) sur Futures indiciels et sectoriels, exprimée en % de l'actif.

### PRINCIPALES POSITIONS (% de l'actif net)

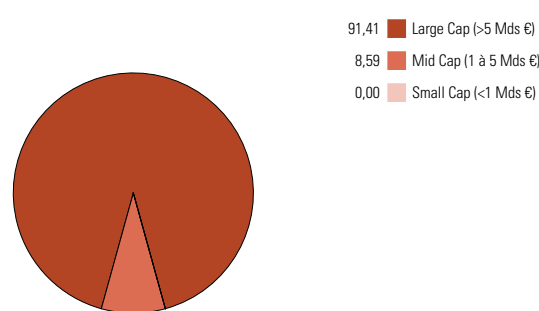
Poche Actions - Poids non rebasé

TOTAL	France	4,97
NESTLE	Suisse	4,95
ROYAL DUTCH SHELL A	Royaume-Uni	4,69
ROCHE	Suisse	2,81
THALES	France	2,43

Sans produits dérivés – sans cash – sans OPCVM

### RÉPARTITION PAR TAILLE DE CAPITALISATION

Poche Actions - Poids Rebasé



Sans produits dérivés – sans cash – sans OPCVM

Document non contractuel produit uniquement à titre d'information. Il ne doit pas être considéré comme une offre de vente ou de souscription. Avant d'investir, vous devez vous procurer et lire attentivement le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) disponible auprès de Richelieu Gestion et sur le site [www.richelieugestion.com](http://www.richelieugestion.com). Richelieu Gestion décline toute responsabilité en cas de pertes, directes ou indirectes, causées par l'utilisation des informations fournies dans ce document. Les terminologies « fonds » et « parts » correspondent à une terminologie générique pouvant signifier « SICAV » ou « FCP » et « action » ou « part » en fonction de la forme juridique. La valeur des parts des fonds peut aussi bien diminuer qu'augmenter. Les chiffres cités ont traités aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Conformément à l'article 321-116 du règlement général de l'AMF, vous pouvez recevoir sur simple demande des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation des fonds.